



MINISTÈRE DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE

MINISTÈRE DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES ET DES RELATIONS
AVEC LES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

Secrétariat général

Paris, le 10 avril 2019

Service du pilotage et de l'évolution des services

Institut de formation de l'environnement (Ifore)

Objet : Consultation relative à la préparation et l'animation d'une journée d'échanges sur la participation des citoyens dans les projets d'aménagement durable et de territoire - Mise en ligne sur le site internet de l'fore

Préambule

L'Institut de formation de l'environnement (Ifore) est un service à compétence nationale créé en 2001 ; il est rattaché au chef du service du pilotage et de l'évolution des services du pôle ministériel composé du ministère de la transition écologique et solidaire et du ministère de la cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales.

Il accompagne et facilite la transformation de l'action publique au service des transitions écologiques et solidaires et de la cohésion des territoires, ainsi que l'innovation en matière de conduite de politiques et de services publics pour l'ensemble du pôle ministériel.

1.Contexte et objectifs

Dans le cadre du plan national de formation 2019, la Direction Générale de l'Aménagement, de Logement et de la Nature a sollicité l'fore pour élaborer un parcours de formation à l'intention des services déconcentrés de l'État sur le thème de "la participation citoyenne dans les projets d'aménagement durable et de territoire".

Dans un contexte de mise en œuvre de la réforme territoriale, l'État se positionne auprès des collectivités territoriales et des acteurs locaux, pour apporter sur le terrain une réponse et un soutien adaptés, différenciés, dans une logique partenariale et souple. Ainsi, il doit être en mesure d'accompagner dans une démarche de projet de territoire avec la participation des citoyens, de les conseiller dans leurs réflexions en amont, en dehors même de toute procédure de planification territoriale, sur le développement souhaité/souhaitable de l'aménagement du territoire.

Cette évolution interroge les modes de faire ordinaires de l'action publique. Les agents publics ont besoin d'affiner leur posture en la matière. La coordination des différents services de l'État avec les acteurs des territoires nécessite d'échanger sur leurs pratiques.

Ils ont besoin d'être en capacité d'écoute, et d'être promoteur pour impulser cette démarche de participation citoyenne dans les projets comme élément qualitatif et bénéfique à tous niveaux.

L'Ifore organise une journée d'échanges, réunissant pour les agents de l'État et les agents de collectivités territoriales. Cette journée fait suite à une formation organisée à l'intention des seuls agents de l'État en juin 2019.

Cette journée d'échanges a pour objectifs principaux :

- travailler sa posture d'écoute pour mener à bien des démarches de participation ;
- échanger sur les pratiques.

Elle proposera différents temps d'animation dont des ateliers thématiques en groupes permettant de faire dialoguer et progresser la réflexion entre agents publics, néophytes ou aguerris. L'estimation du nombre de participants est d'environ cinquante à quatre vingt personnes.

3. Objet de la consultation

La présente consultation vise à recruter un(e) animateur (rice) qui aura pour missions de:

- préparer le programme et le contenu avec un comité de pilotage, composé de représentants de l'Ifore et de la DGALN, et de DDT(M) ;
- animer la journée d'échanges et d'ateliers.

4. Compétences demandées : l'animateur (rice) devra :

- maîtriser les principes et la pratique de la participation citoyenne ;
- avoir une réelle expertise en matière d'animation d'évènements de ce type.

5. Dates et lieu

Le séminaire se déroulera le vendredi 13 septembre 2019 en région parisienne ou à Paris (lieu à confirmer).

6. Il vous est demandé de fournir :

- un cv et des références sur des animations de ce type déjà réalisées ;
- un bordereau de prix indiquant le prix par jour HT et TTC en euros en précisant le montant demandé pour les différents aspects de la prestation :
 - forfait préparation (incluant un nombre de réunions du comité de pilotage à 3 ; les échanges ultérieurs se feront par courriel et téléphone) ;
 - forfait animation (incluant la prise de contact préparatoire avec les intervenants et la compilation des supports de présentation, et la rédaction d'un conducteur, si besoin) ;
 - forfait frais de déplacement, d'hébergement et de repas si besoin.

7. Critères de la consultation

- Prix (50%);
- Références (50%).

8. Délais de réponse

Ces propositions devront être reçues, au plus tard le 25 avril 2019 à :
marches.ifore.spes.sg@developpement-durable.gouv.fr

Madame Marie Gouache : (tél. : 01-40-81-96-51) est à votre disposition en tant que de besoin.

Le candidat retenu devra signer, à l'issue de la consultation, le cahier des charges contractuel proposé par le représentant du pouvoir adjudicateur.

9. Modalités d'exécution

La prestation fera l'objet d'un contrat signé entre l'Ifore et le(la) candidat(e) retenu(e). Les conditions financières précisées dans ledit contrat ne pourront être supérieures à celles figurant dans l'offre initiale.